

Aide-mémoire

Bureau des délégués
DU 24 AOUT 2023

Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491

Télé : 450-659-8743

Courriel : z27_lignery@aplcsq.net

1. AMPLITUDE ET TÂCHES

- Déterminer l'**amplitude école**; utiliser les [Communiqués APL # 4a, 4b et 4c](#)
- Faire la proposition de cette amplitude en CPE (exemple : [Communiqués APL # 3a, 3b ou 3c](#))
- Utiliser les [Communiqués APL # 1 à 4](#) ainsi que les documents de la FSE « la tâche du personnel enseignant - août 2022 » pour soutenir les collègues en prévision de l'élaboration de la tâche annualisée.
- Toute la documentation est disponible sur le site de L'APL : [\[Documents / Documents de référence / Tâche\]](#) ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil.
- Présenter le [Communiqué APL # 03](#) ainsi que le formulaire « [Mécanisme de résolution des difficultés liées à la tâche](#) ».
- Présenter l'application « [Appliprof](#) » de la FSE aux collègues qui souhaitent calculer leur temps.
- Présenter le [Communiqué APL #05](#) « Dépassement de la tâche enseignante – Que doit-on faire? »
- Nous serons disponibles avant le Bureau des délégués de **septembre** à compter de 18 heures pour répondre à vos questions sur la tâche, s'il y a lieu.
- Organisation de la libération d'une partie de la surveillance en rotation (tâche éducative) des enseignantes et des enseignants** : Le document vous sera acheminé par courriel sous peu.

2. MARCHÉ HISTORIQUE DU FRONT COMMUN

- OÙ** : départ du Parc Jeanne-Mance, à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc (Montréal)
- Quand** : le samedi 23 septembre 2023 à 13h.
- Invitez vos collègues à s'inscrire. Les amis et la famille sont les bienvenus. Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#) ou utilisez le code QR



3. ACTION-MOBILISATION

- À tous les mardis** (négo sectorielle) : Port du brassard
 - À tous les jeudis** (négo en front commun) : Port du bandana
- S'il vous manque des brassards et/ou des bandanas. Complétez la feuille à cet effet.
(Cliquez [ICI](#) pour accéder à la feuille de commande) → www.lignery.ca [Documents / Bureau des délégués / 24 août 2023]
- Opération banderoles**
Nous invitons tous les milieux (écoles et centres) à afficher les banderoles « On est là! » de façon visible sur les clôtures des établissements, chez un voisin, etc.

4. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

- Informer les collègues enseignants de ces secteurs des deux postes à combler au Conseil exécutif.
- Les formulaires de mises en candidature doivent être remis au bureau de L'APL **au plus tard le mercredi 6 septembre à 16h**.
- Les élections se tiendront de 16h30 à 18h au **Bureau des délégués de septembre** à l'ÉFPC de Châteauguay.

5. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Informer les collègues des habitudes à adopter en cas de captation d'images et/ou de la voix.

6. INTÉGRATION À LA NOUVELLE ÉCHELLE SALARIALE

- Inviter les collègues à prendre connaissance du [Communiqué APL # 06](#) pour obtenir la réponse à la question : « *Pourquoi n'ai-je pas bénéficié d'un avancement d'échelon en août 2023 ?* ».

7. RÉGIME PÉDAGOGIQUE

- Informez les collègues enseignants des éléments contenus dans le « [Bulletin d'information – rentrée scolaire 2023-2024](#) ». Notamment :
 - la fin des apprentissages prioritaires, donc le retour à l'enseignement complet des programmes d'études prescrits ainsi que des épreuves ministérielles qui en découlent;
 - le retour à la pondération des épreuves ministérielles prévue par le Régime pédagogique (20 % pour les épreuves du primaire et du premier cycle du secondaire et 50 % pour celles de la 4^e et de la 5^e secondaire);
 - l'implantation facultative du nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise* et à la gestion conséquente des contenus obligatoires en éducation à la sexualité.

8. INFORMATIONS

Appliprof de la FSE

- Afficher le document et présenter brièvement son contenu (volet formation continue, volet tâche, volet poste à poste).

Journées pédagogiques dont le contenu est déterminé par les enseignants

- Rappeler aux collègues enseignants que les dates choisies par le CSS sont inscrites sur le calendrier scolaire de chaque secteur. Rappeler que lors de ces journées pédagogiques, seules les personnes enseignantes en déterminent le contenu. Le contenu des autres journées pédagogiques est un objet de consultation de CPE (clause 8-1.09)

Francisation

- Présenter la fiche FSE « La francisation au secteur des jeunes : s'y retrouver » et indiquer aux collègues l'endroit où la trouver. www.lignery.ca [Documents / Documents de référence / francisation]

Annexes EHDAA

- Le cahier des « Annexes – EHDAA » vous sera transmis par courriel sous peu.

Questionnaire préscolaire

- Remettre l'enveloppe à l'équipe du préscolaire afin de les inviter à remplir le questionnaire (Entrée prog, Accueil de mai-Juin) NOTEZ que le questionnaire est à compléter en ligne. www.lignery.ca [Consultations/Sondages]

FORMS « Projet pour contrer les effets de la rareté du personnel »

- Inviter les collègues enseignants désireux de s'exprimer sur leur vécu lors du « Projet pour contrer les effets de la rareté du personnel 2022-2023 » à utiliser le « Forms » destiné à cet effet d'ici au **11 septembre 2023**. www.lignery.ca [Consultations/Sondages] ou cliquez [ici](#) pour accéder à la consultation.

Invalidité et billet médical

- Inviter les collègues à prendre connaissance de la procédure à suivre pour la transmission des billets médicaux au CSS. Voir [Info APL #01](#) www.lignery.ca [Publications / Infos APL]

Élection des membres du CE

- Les membres du CE doivent être élus au cours du mois de septembre. Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'assemblée générale de l'école peut élire des membres substitués au CE.

- À la même occasion, en profiter pour pourvoir les postes vacants (délégués, CPE, EHDAA, perfectionnement ...)

Primes de 12 000 \$

- Informer les collègues enseignants de l'arrivée d'une prime de 12 000 \$ pour les enseignants admissibles à une rente de retraite sans réduction.

- L'information à ce sujet est donnée via le [Communiqué APL #07](#).

Assemblée générale – Fonds de solidarité FTQ

- Celles et ceux qui le désirent peuvent nommer, à titre de fondé de pouvoir, une personne qui assistera à l'assemblée générale du Fonds de solidarité FTQ. Pour L'APL, Guy Poissant, 1^{er} vice-président, peut exercer, en leur nom, les droits de vote attachés à leurs actions.

Budget de délégués 2022-2023

- Si ce n'est déjà fait, compléter le rapport de dépenses de 2022-2023 et l'acheminer à L'APL avant la fin août 2023. *Une lettre à cet effet a été envoyée à la personne responsable du budget 2022-2023.

PROCHAIN BUREAU DES DÉLÉGUÉS LE _____ SEPTEMBRE 2023

Veillez nous transmettre le nom de vos délégués et substitués 2023-2024, si ce n'est déjà fait.

Vous retrouverez tous les documents remis au Bureau des délégués sur notre site web (www.lignery.ca) sous l'onglet Documents / Bureau des délégués

Bonne rentrée !